

LE TERRITOIRE ET SON CONTEXTE AU CŒUR DU PROJET SOCIAL DE LA PARTICIPATION À LA COOPÉRATION

La participation des habitants s'inscrit de plus en plus dans les politiques publiques. Les nouveaux contrats de ville intègrent à la fois une consultation des habitants en amont et le suivi des actions au travers des conseils citoyens, traduisant bien la place des habitants dans les projets des centres sociaux. Parallèlement, la Cnaf réaffirmait l'intérêt de développer les centres sociaux au sein des quartiers prioritaires.

Le succès du congrès des centres sociaux en 2013, à Lyon, est **venu illustrer le rôle majeur des centres sociaux sur cette question du « pouvoir d'agir » des habitants.**

La participation des habitants inscrit le projet du centre social dans son contexte local et global et contribue à mettre en œuvre des activités et des projets adaptés à la population de son territoire d'intervention favorisant ainsi l'implication et des coopérations avec l'ensemble des partenaires. Les centres sociaux apparaissent comme des **acteurs incontournables, qui favorisent et impulsent la construction d'initiatives locales.**

L'observatoire SENACS met en exergue les missions et actions des centres, des évolutions, des adaptations au contexte local. Il renseigne sur la dynamique des centres, sur leur implication et leur connaissance des territoires. Les données 2013 illustrent bien les questions sociétales qui traversent les centres sociaux : santé, handicap, lien social, vieillissement, soutien à la parentalité, accès aux loisirs, culture...

Parfaitement intégrés dans leurs territoires, les centres sont porteurs des valeurs de la République, d'une identité propre et favorisent l'émergence d'une conscience commune, qui se traduit par l'action citoyenne des usagers-habitants.

Ce fonctionnement participatif qui rassemble, à la fois les professionnels, les bénévoles, les habitants, les élus locaux et les partenaires présents sur le territoire, constitue la condition essentielle de l'appropriation et de la mise en œuvre du projet par l'ensemble de ces acteurs. Le directeur, en lien avec l'équipe, a pour mission d'impulser la participation et la coopération grâce à un management participatif transversal. La circulaire Cnaf de juin 2012 a réaffirmé la place du centre social et apporté davantage de clarté sur les principes d'intervention d'un centre social au sein de son territoire. La position de la structure sur le quartier et le réseau partenarial local s'en sont trouvées renforcées.

Le centre social n'est donc pas seulement un lieu d'animation, c'est aussi **un acteur essentiel du lien social et du partenariat.**

SENACS est une fenêtre sur les centres sociaux : il permet de mieux mesurer le rôle social essentiel, dans un contexte social et économique difficile, joué par les centres sociaux à travers des données mesurables.

Cet observatoire permet ainsi de rendre lisible que la participation et la coopération engagées au sein des structures franciliennes renforcent le Vivre Ensemble et la prise de responsabilité des personnes concernées pour construire des réponses taillées sur mesure en fonction des besoins et ressources des territoires.

Les Caf d'Île-de-France

Pour L'Union francilienne, Hanan MILOUDI, présidente

DES PROJETS DE TERRITOIRE, POUR ET PAR LES HABITANTS

LE CENTRE SOCIAL EST UN ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ QUI VEILLE À L'ACCUEIL DES PERSONNES ET À LA MIXITÉ SOCIALE, AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE AUX FAMILLES ET AUX PUBLICS FRAGILISÉS.

TERRITOIRE



98% URBAIN
2% RURAL
exclusivement dans le département de la Seine-et-Marne.

DURÉE DE L'AGRÈMENT



Le projet social est le cœur de l'action du centre social. Il est élaboré de façon concertée avec les habitants et les partenaires du territoire, et la plupart du temps contractualisé sur 4 ans avec la Caf.

PARTICIPATION DES HABITANTS

30 bénévoles d'activités en moyenne par centre social
soit **9 515 personnes** en Île-de-France
63 heures par semaine en moyenne par centre social

DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS

LE CENTRE SOCIAL FAVORISE L'INITIATIVE DES HABITANTS ET LEUR IMPLICATION DANS DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DES ACTIONS COLLECTIVES.

SERVICES

Ouverts à tous les âges et à tous les milieux, les centres sociaux organisent des services pour la population :

- haltes-garderies,
- ateliers parents / enfants,
- centres de loisirs,
- actions de prévention et projets avec des jeunes adultes,
- ateliers culturels avec les familles et les adultes,
- ateliers de prévention pour les seniors...

PROJETS COLLECTIFS ET QUESTIONS SOCIALES

Les équipes des centres sociaux sont à l'écoute des habitants. Elles sont engagées dans des champs aussi divers que la culture, la lutte contre la pauvreté économique, le handicap, la lutte contre les discriminations (...). La proximité avec les habitants légitime les centres sociaux dans leurs engagements pour un mieux-être de toute la population.

60% des centres sociaux développent des actions spécifiques dans le cadre de la lutte contre les discriminations.

95% des centres sociaux ont des actions autour de l'accès à la culture.

83% se saisissent au quotidien de la question de la lutte contre l'exclusion

DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

LE CENTRE SOCIAL EST UN LIEU DE PROMOTION DE VALEURS ET DE PRINCIPES COMME LE RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE, LA SOLIDARITÉ, LA NEUTRALITÉ, LA MIXITÉ ET LA PARTICIPATION.

MODES DE GESTION



58% collectivité locale ou CCAS.
37% association loi 1901.
4% gestion ou cogestion CAF.
1% gestion par délégation de service public.

UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

83% des centres sociaux tous statuts confondus, disent avoir une instance associant les habitants au pilotage du projet.

16 habitants y sont associés en moyenne par centre social

DES MOYENS ET DES RESSOURCES

UNE ÉQUIPE D'ANIMATION COMPOSÉE DE PROFESSIONNELS ET DE BÉNÉVOLES ENGAGÉS DANS LES ACTIONS ET LA GOUVERNANCE DU PROJET, ET DANS DES PARTENARIATS DE TERRITOIRE.

MOYENS HUMAINS

6 954 salariés ont travaillé pour les centres sociaux, soit **22 salariés** par centre social

3 588 ETP soit **11 ETP** en moyenne par centre social.

FINANCES

518 160 euros budget moyen d'un centre social.

80% environ Cumul de la participation des deux principaux financeurs : collectivités locales et Caf

UNE DIVERSITÉ DE PARTENAIRES

En plus de leurs partenariats conventionnés, les centres sociaux franciliens accueillent des associations. Ils montent également des partenariats d'action avec les autres équipements d'animation de leurs territoires.

4 000 associations accueillies environ.

86% sont partenaires d'autres équipements d'animation du territoire.

LES CENTRES SOCIAUX D'ÎLE-DE-FRANCE : SPÉCIFICITÉ TERRITORIALE ET MODE DE GESTION

Une présence de proximité

TERRITOIRE D'IMPLANTATION

98% des centres sociaux d'Île-de-France se situent sur un territoire urbain, seule la Seine-et-Marne dispose de structures en milieu rural (5 centres sociaux).

POLITIQUE DE LA VILLE

230 centres sociaux sont sur un territoire de la politique de la Ville ; ils représentent 73% des structures franciliennes (76% au niveau national).

TERRITOIRE URBAIN D'INTERVENTION

- 41% un quartier
- 37% plusieurs quartiers
- 20% une commune
- 2% un territoire intercommunal

Mode de gestion et réseau des centres sociaux

MODE DE GESTION

- 58% Collectivité locale
- 37% Association
- 3% Caf (gestion directe)
- 1% Co-gestion
- 1% DSP

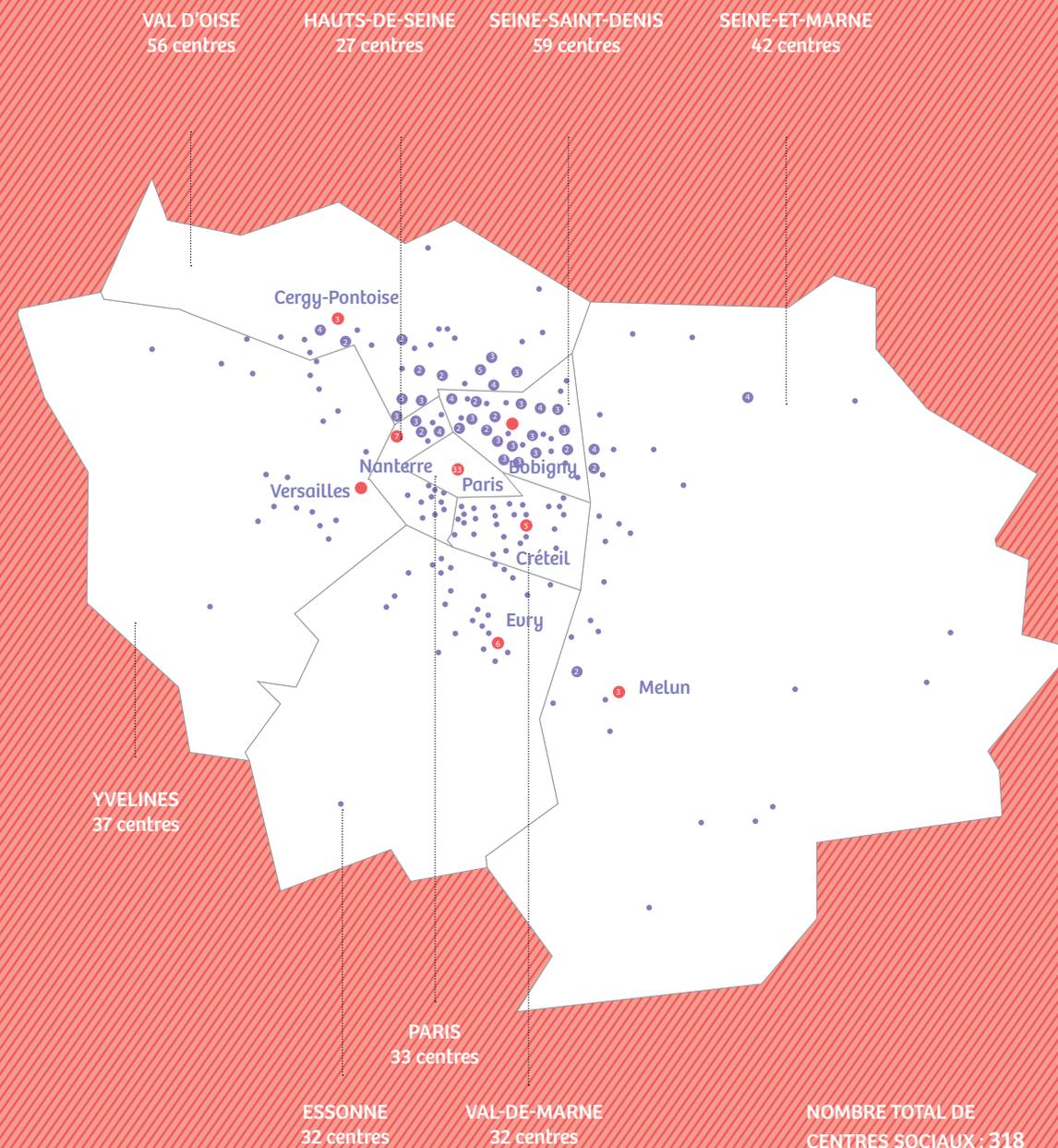
Les centres sociaux associatifs ont un système d'adhésions individuelles ou familiales.

438 adhésions
par centre social associatif en moyenne.

ADHÉSION AUX FÉDÉRATIONS DES CENTRES SOCIAUX

90% des centres sociaux d'Île-de-France sont adhérents de leur fédération départementale.

CARTE DES CENTRES SOCIAUX D'ÎLE-DE-FRANCE



NOMBRE TOTAL DE
CENTRES SOCIAUX : 318

LES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX EN RESONANCE AVEC LES ENJEUX DE TERRITOIRE

LE CENTRE SOCIAL, AVEC ET POUR LES HABITANTS, POUR UN PROJET DE TERRITOIRE

+ d'1 centre social sur 2 s'investit auprès des habitants sur la thématique de l'HABITAT et du LOGEMENT dans le cadre des rénovations urbaines

Cela se traduit par la mise en place d'un soutien juridique ou le suivi des parcours résidentiels.

47% des centres sociaux développent des actions en lien avec le VIEILLISSEMENT.

Elles permettent de lutter contre l'isolement des publics âgés et favorisent le maintien de leur autonomie.

55% des équipements s'impliquent sur la thématique de l'ACCÈS AUX SOINS

Ce domaine, moins large que les « actions santé », illustre le rôle important des centres sociaux dans la réduction des inégalités sociales relatives à l'accès aux soins.

[PARIS] LE PROJET ACCUEIL

Conforté par la circulaire de juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale, l'accueil, observatoire du quartier, est un projet partagé avec l'ensemble des acteurs : habitants, usagers, bénévoles, salariés, stagiaires et partenaires.

Devenu incontournable dans la mise en œuvre du projet, les centres sociaux ont de l'accueil une approche de plus en plus stratégique au service de la promotion des parcours individuels et de la dynamique collective du territoire.

La Caf de Paris soutient cet engagement partagé, par une dotation financière sur ses fonds locaux et par sa contribution à l'animation du réseau pour l'accompagnement dans la mise en œuvre du projet accueil.

84% des centres sociaux mettent en place des activités autour du BIEN-ÊTRE des habitants

Exemples : ateliers cuisine, relooking, relaxation, théâtre...

L'ensemble

des centres sociaux contribuent à la lutte contre les discriminations dans le cadre de leur projet global.

60% d'entre eux développent des actions spécifiques dans le cadre de manifestations collectives, de groupes de parole et au travers d'outils d'information.

83% se saisissent au quotidien de la question de la lutte contre l'exclusion à travers la tenue de permanences d'accès aux droits, l'organisation d'événements conviviaux et le travail partenarial.

DES RÉPONSES AUX PROBLÉMATIQUES DE TERRITOIRE

ELLES SONT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES PROJETS DES CENTRES SOCIAUX.

L'accès aux loisirs et à la culture

95% des centres sociaux favorisent par leurs actions quotidiennes l'accès aux équipements et lieux culturels sur leur territoire.

[ESSONNE] FESTIVAL « LES HABITANTS ONT DU TALENT »



Tous les 2 ans, des centres sociaux, accompagnés par la Fédération des centres sociaux et socioculturels de l'Essonne, mettent en place un projet artistique et collectif. Pour ce faire, chaque centre crée pendant un an, avec des habitants et des artistes, un projet culturel et artistique participatif sur un thème commun. Ces projets donnent lieu à un spectacle, en lien cette année avec le théâtre de Brétigny-sur-Orge. Ce projet favorise l'accès à l'art et à la culture et le lien social. Il permet à tous les habitants de mettre en exergue leur créativité, leurs différences, leurs solidarités, leurs plaisirs d'être et de faire ensemble, leur capacité à s'exprimer individuellement et collectivement.

Le handicap, une volonté d'ouverture à tous les publics

L'implication des centres sociaux dans ce domaine s'illustre par l'ouverture de leurs activités à l'ensemble des publics. En parallèle, près d'1/3 des centres sociaux de la région intègre au sein de leur projet social des actions au profit des habitants en situation de handicap.

[VAL-DE-MARNE] LA QUESTION DU HANDICAP AU CENTRE SOCIOCULTUREL KENNEDY

Ce centre de Créteil travaille sur les notions du handicap depuis plusieurs années. Des structures telles que des IME (instituts médico-éducatifs), IMA (instituts médico-adaptés) ou SESSAD (services d'éducation spéciale et de soin à domicile) travaillent en partenariat avec le centre social. C'est au sein de la ludothèque du centre et donc par l'intermédiaire du jeu que le développement socio-éducatif et sensori-moteur se fait.

L'insertion sociale et professionnelle

88% des structures s'engagent dans la mise en place d'ateliers sociolinguistiques, d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme.

Plus de 19 000 personnes ont bénéficié de ces actions en 2013.

Plus de 3/4 des équipements mettent en œuvre des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle tels que les ateliers CV, les simulations d'entretien ou la méthodologie de recherche d'emploi.

UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES

Les centres sociaux accompagnent les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs envies et leurs besoins. Ils développent ainsi les liens sociaux et la cohésion sociale et renforcent les solidarités entre les personnes via des actions collectives :

La petite enfance et l'enfance

75% des centres sociaux proposent des actions pour les moins de 6 ans.

Cet engagement s'illustre principalement à travers l'organisation de lieux parents enfants (68%), d'activités sportives et culturelles (34%) et de ludothèques (27%).

86% des centres sociaux mettent en œuvre des activités au profit des 6 - 11 ans.

Leur implication passe essentiellement par l'accompagnement à la scolarité (80 %), les activités sportives et culturelles (66 %) et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (53 %).

[VAL-D'OISE] DES PROJETS PARENTS ENFANTS



Les centres sociaux conduisent un projet familles intégrant la dimension petite enfance et la fonction parentale. 86% d'entre eux proposent aux familles des espaces d'animations ludiques favorisant le bien-être, l'écoute et l'échange. Les espaces parents enfants sont des lieux pour « être et faire ensemble » et favorisent le renforcement des liens familiaux. Parmi la centaine de lieux d'accueil enfant parent, près de la moitié relèvent de l'initiative d'un centre social soutenu par la dynamique de réseau impulsée par la CAF.

Famille et parentalité

100% des structures s'impliquent dans la thématique famille et parentalité.

Les leviers d'actions les plus fréquents sont les sorties familiales (97%), les manifestations festives (95%), les actions intergénérationnelles (71%), et les groupes d'échanges (64%).

64% des centres sociaux mettent en place un départ en vacances famille.

2/3 des centres sociaux sont reconnus et financés dans le cadre de dispositifs « parentalité » tels que les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas) et les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement pour les parents (Reaap).

85% des centres sociaux bénéficient de l'agrément « Animation collective famille » illustrant la reconnaissance de leurs compétences dans ce domaine d'action.



FOCUS AUTOUR DES ACTIONS AUPRÈS DES JEUNES

La Jeunesse

65% des centres sociaux proposent un accompagnement méthodologique et logistique aux projets portés par les 12 - 18 ans. Plus de 900 projets « jeunes » ont été soutenus en 2013.

3/4 des centres sociaux développent des activités s'adressant spécifiquement aux adolescents (11-16ans)

Les plus fréquentes sont les activités culturelles et sportives (85 %), les animations de rue (63 %) ainsi que l'accompagnement de projet ou la participation à des événements de territoire (65 %).

1/2 des centres sociaux s'impliquent auprès des 17 - 25 ans à travers l'accompagnement de projets de loisirs éducatifs (71%), scolaires ou étudiants (58%) et professionnels (32%).

[SEINE-SAINT-DENIS] RENFORCER LES COOPÉRATIONS

Afin de sensibiliser et inciter les centres sociaux à travailler autour des questions de la jeunesse, la Direction départementale de la cohésion sociale, le Conseil général, la Caisse d'allocation familiale de Seine-Saint-Denis et la fédération des centres sociaux ont organisé une rencontre partenariale et départementale. Chacun a pu présenter ses actions et orientations. Cette rencontre avait pour objectif de réfléchir à l'action des centres sociaux auprès des jeunes (actions intergénérationnelles, partenariats des services jeunesse, actions portées en direct par les centres). Des temps d'échanges avec les centres sociaux ont permis d'identifier les problématiques rencontrées, les actions qui font leviers ainsi que les freins, les attentes et propositions des centres. Un collectif entre institutions a pu émerger permettant de renforcer les coopérations et d'identifier des perspectives de travail.

DES BÉNÉVOLES MOTEURS DU PROJET

83% des centres sociaux

ont une instance de pilotage

qui associe les habitants.

Pour les centres gérés par une collectivité locale, ce pourcentage est de 72,5%.

50% de centres associatifs

ont, en plus de leur conseil

d'administration, une instance associant

les habitants au pilotage du projet (conseils de maison, d'usagers...).

UN CENTRE EN CO-GESTION DANS LES HAUTS-DE-SEINE



La cogestion du centre municipal Parc en Ciel (92) émane d'une volonté partagée entre la municipalité et un collectif d'habitants impliqués dans la structure de leur quartier. Cette gouvernance permet aux habitants de participer aux décisions portant sur les dépenses, les orientations du projet et les actions. Le circuit de validation fait intervenir le collectif, l'équipe salariée et de direction, et aboutit à une décision concertée avec l'élue de référence. La confiance et une écoute réciproque constituent les bases nécessaires à la relation de proximité.

Habitants associés au pilotage du centre social

16 habitants associés à l'instance de pilotage en moyenne par centre social.

Parmi eux, **près d'1/3** étaient nouvellement impliqués en 2013.

On constate donc un important renouvellement des bénévoles administrateurs dans la gouvernance des centres sociaux franciliens.

Dans **84%** des centres sociaux,

les habitants ont un rôle important

de consultation et/ou de décision

dans l'élaboration et la mise en oeuvre des projets sociaux.

Dans près des **3/4** des centres sociaux,

les habitants ont un lien avec

les élus locaux, via les instances du centre social.

46%

des centres sociaux

impliquent les habitants

sur les questions

budgétaires.

40%

des centres sociaux

impliquent les habitants

dans la relation avec

les partenaires.

30%

des centres sociaux

les impliquent

sur la question des

ressources humaines.

DES BÉNÉVOLES ACTEURS DU PROJET

des habitants associés au pilotage du projet

119 515 heures de bénévolat d'administrateurs ont été réalisées, soit une moyenne de **337 heures** par centre.

Bénévolat d'activités

9 515 bénévoles d'activités ont été recensés, soit **30 bénévoles** par centre en moyenne, en augmentation par rapport aux **8360 bénévoles** en 2012.

63 heures hebdomadaires en moyenne par centre.

Parmi eux,

1 457 ont été formés, principalement sur les questions :

- de linguistique : ateliers socio-linguistiques, alphabétisation,
- d'accompagnement à la scolarité,
- de lutte contre les discriminations,
- d'animation de groupe.

Tandis que le nombre de bénévoles augmente, on observe une légère diminution du nombre d'heures de bénévolat dans les structures. Cela semble confirmer une évolution des formes de bénévolat.

Les activités dans lesquelles les bénévoles sont le plus investis :

- l'animation d'ateliers culturels et de loisirs
- l'accompagnement à la scolarité
- des événements festifs
- les ateliers sociolinguistiques

DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES AU SERVICE DU PROJET

6 954 salariés ont travaillé dans les centres sociaux.

soit **22 salariés** par centre en moyenne tous contrats confondus dont **1%** de mises à disposition.

41% des salariés seulement ont un contrat **supérieur à 0,75 ETP**.

Le recours au temps partiel reste une caractéristique des centres sociaux puisque 49% des contrats de travail représentent moins d'un mi-temps.

43% des centres sociaux ont recours à des emplois aidés,

soit un total de **396 emplois** et **3 emplois aidés** en moyenne par centre.

95% des centres ont un référent famille.

70% d'entre eux ont un référent de niveau 3, qualification requise par la circulaire CNAF de juin 2012 (contre 65% en 2012).

1 373 actions de formation ont été réalisées soit **4 formations** en moyenne par centre social dont 119 diplômantes.

Les formations qualifiantes relèvent de :

- l'accueil
- la sécurité/secourisme
- la parentalité
- la méthodologie de projet
- le management.

En moyenne, chaque centre social s'appuie sur :

2,83 ETP

PILOTAGE

1,25 ETP direction,
1,28 ETP accueil,
0,3 ETP comptabilité

1,36 ETP

LOGISTIQUE

0,46 ETP secrétariat
0,90 ETP maintenance
entretien

6,91 ETP

ACTIVITÉS

5,13 ETP animateurs (ou travailleurs sociaux)
1,31 ETP intervenants techniques
(données non précisées en 2012)
0,47 ETP petite enfance

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE DES PROFESSIONNELS EN SEINE-ET-MARNE



Les fonctions de directeur et de référent familles nécessitent un niveau de qualification précisé par la circulaire Cnaf du 20 juin 2012. La Fédération des centres sociaux et la Caf de Seine-et-Marne ont souhaité renforcer le niveau de qualification de ces professionnels en proposant un accompagnement par le biais d'une VAE (validation des acquis de l'expérience). La Caf apporte un soutien financier et un suivi. La Fédération des centres sociaux assure un accompagnement méthodologique et se situe à l'interface entre l'université Paris-Est de Créteil, le gestionnaire, et les professionnels des centres sociaux. 20 professionnels sont concernés par cette démarche.

DES MOYENS FINANCIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le budget moyen d'un centre social francilien varie de **407 000 €** à **603 000 €** selon les départements. (budget moyen au niveau national : 635 000 euros)

La masse salariale représente en moyenne **72%**.

Elle constitue une part élevée des budgets des centres sociaux du fait que l'animation du projet s'appuie sur une équipe salariée qualifiée pour soutenir et accompagner les initiatives des habitants.

ZOOM ASSOCIATIF

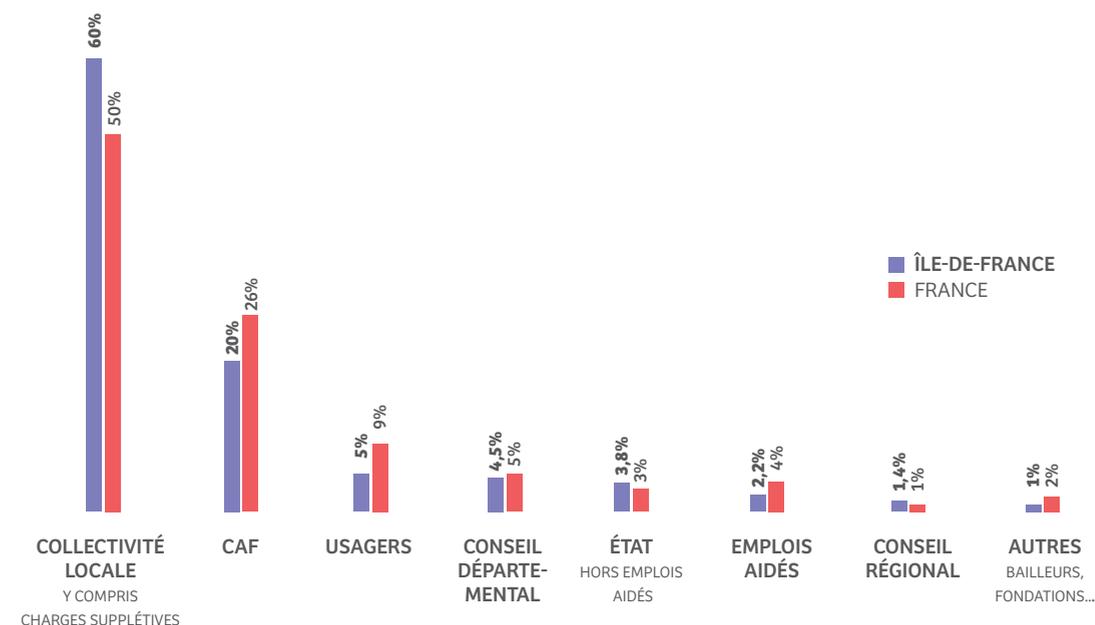
La situation financière des centres sociaux associatifs tend à se fragiliser.

Leur fonds de roulement* se réduit pour la moitié d'entre eux.

Près d'un centre sur 5 (19%) a un fonds de roulement inférieur à un mois.

* Le fonds de roulement est la somme d'argent constamment disponible pour couvrir les dépenses courantes.

Part respective des financeurs



PARTENARIATS

4 000 associations sont accueillies par les centres sociaux
soit **un peu plus de 12** en moyenne par structure.

Cette coopération est en progression de 5% par rapport à 2012.

Le centre social est lieu d'accueil et de ressource pour les associations.
De ce fait, il représente un levier pour le développement social du territoire.

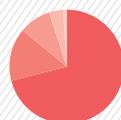
Objectifs principaux de l'accueil des associations par les centres sociaux

60% Ressource
(aide au projet,
accompagnement,
service)



40% Partenariat
(développement d'activités
intégrées au centre social)

54%
des centres sociaux
sont en partenariat
avec des instances de
démocratie participative.



71% Conseil de quartier
9% Conseil municipal de jeunes
4% Conseil local de développement
1% Conseil économique et social
15% Autres

86% des centres sociaux
tissent des liens avec les autres équipements
d'animation présents sur leur territoire
d'intervention.

Ces partenariats prennent
la forme de projets communs
ou d'actions ponctuelles ou
d'informations.

LES COMITÉS DE SUIVI DANS LES YVELINES

La convention renouvelée en 2013 entre la Caf, la Fédération des centres sociaux des Yvelines et le Conseil départemental prévoit la mise en place de 3 comités de suivi au cours de l'année de renouvellement du projet social. Cette instance partenariale composée des représentants locaux des organismes signataires, des gestionnaires et directeurs de centres sociaux, vise à encadrer le processus d'élaboration du projet social : méthodologie, cohérence, échéances, validation des orientations du projet...

PARIS

33 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

26 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

2074 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 63 PAR CENTRE

500 SALARIÉS > 319 ETP
- SOIT 15 SALARIÉS ET 9,7 ETP PAR CENTRE

385 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 12 EN MOYENNE PAR CENTRE

495 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 15 PAR CENTRE

14,8 M€ DE BUDGET CUMULÉ*
447 855 € EN MOYENNE PAR CENTRE*

MODE DE GESTION

82% ASSOCIATIFS
18% GESTION DIRECTE CAF

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- ACTIONS JEUNESSE
- FONCTION ACCUEIL

*Données incluant les coûts et nombres de salariés haltes garderies et multi accueil des centres sociaux.

SEINE-ET-MARNE

42 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

38 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

900 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 21 PAR CENTRE

858 SALARIÉS > 455 ETP
- SOIT 20 SALARIÉS ET 10,8 ETP PAR CENTRE

453 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 11 EN MOYENNE PAR CENTRE

739 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 19 PAR CENTRE

19,7 M€ DE BUDGET CUMULÉ
471 245 € EN MOYENNE PAR CENTRE

MODE DE GESTION

21% ASSOCIATIFS
77% COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
(MAIRIE OU EPCI)
2% DSP

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES
- INTERGÉNÉRATIONNEL - PARENTALITÉ

YVELINES

37 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

23 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

909 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 25 PAR CENTRE

837 SALARIÉS › 430 ETP
- SOIT 23 SALARIÉS ET 11,6 ETP PAR CENTRE

542 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 15 EN MOYENNE PAR CENTRE

366 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 17 PAR CENTRE

18,5M€ DE BUDGET CUMULÉ
499 148 € EN MOYENNE PAR CENTRE

MODE DE GESTION

84% COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
(MAIRIE OU EPCI)
16% ASSOCIATIFS

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- EMPLOI/INSERTION
- CULTURE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

ESSONNE

32 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

25 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

1001 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 31 PAR CENTRE

857 SALARIÉS › 448 ETP
- SOIT 27 SALARIÉS ET 14 ETP PAR CENTRE

455 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 14 EN MOYENNE PAR CENTRE

653 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 25 PAR CENTRE

18,3 M€ DE BUDGET CUMULÉ
571 520 € EN MOYENNE PAR CENTRE

MODE DE GESTION

25% ASSOCIATIFS
69% COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
(MAIRIE OU EPCI)
3% CO-GESTION
CAF-MAIRIE
3% ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE
GENS DU VOYAGE

HAUTS-DE-SEINE

27 CENTRES
AGRÉÉS CAF

26 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

591 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 23 PAR CENTRE

773 SALARIÉS › 334 ETP
- SOIT 30 SALARIÉS ET 12,9 ETP PAR CENTRE

219 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 8 PAR CENTRE

499 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 21 PAR CENTRE

16,9 M€ DE BUDGET CUMULÉ
649 580 € EN MOYENNE PAR CENTRE

MODE DE GESTION

62% ASSOCIATIFS
31% COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
(MAIRIE OU EPCI)
7% CO-GESTION

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- ACCÈS À LA CULTURE
- JEUNESSE
- SOLIDARITÉ ET CITOYENNETÉ

SEINE-SAINT-DENIS

59 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

49 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

948 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 16 PAR CENTRE

1 342 SALARIÉS › 654 ETP
- SOIT 23 SALARIÉS ET 11,1 ETP PAR CENTRE

652 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 11 EN MOYENNE PAR CENTRE

698 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 15 PAR CENTRE

32,3 M€ DE BUDGET CUMULÉ
543 958 € EN MOYENNE PAR CENTRE

MODE DE GESTION

32% ASSOCIATIFS
63% COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
(MAIRIE OU EPCI)
5% GESTION DIRECTE CAF

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- PARENTALITÉ
- ACCÈS À LA CULTURE
- EMPLOI/INSERTION
- JEUNESSE

VAL-DE-MARNE

32 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

32 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

937 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 29 PAR CENTRE

690 SALARIÉS › 364 ETP
- SOIT 22 SALARIÉS ET 11,4 ETP PAR CENTRE

357 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 11 EN MOYENNE PAR CENTRE

761 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 25 PAR CENTRE

17,5 M€ DE BUDGET CUMULÉ
547 470 € EN MOYENNE PAR CENTRE

MODE DE GESTION

- 66% ASSOCIATIFS
- 34% COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (MAIRIE OU EPCI)

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- FAMILLES
- ACCÈS À LA CULTURE
- ENFANCE
- EMPLOI/INSERTION
- LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

VAL D'OISE

56 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

52 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

2155 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 38 PAR CENTRE

1105 SALARIÉS › 583 ETP
- SOIT 20 SALARIÉS ET 10,4 ETP PAR CENTRE

925 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 16 EN MOYENNE PAR CENTRE

850 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 24 PAR CENTRE

26,2 M€ DE BUDGET CUMULÉ
467 770 € EN MOYENNE PAR CENTRE

MODE DE GESTION

- 21% ASSOCIATIFS
- 77% COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (MAIRIE OU EPCI)
- 2% GESTION DIRECTE CAF

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

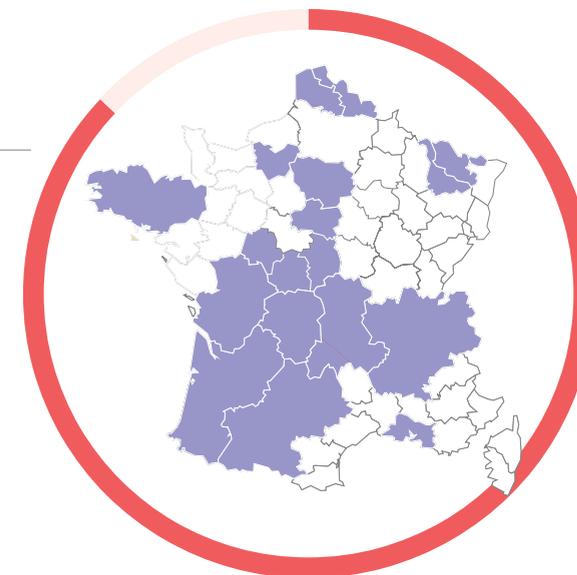
- SANTÉ/BIEN-ÊTRE
- ACCÈS À LA CULTURE
- INSERTION

ENQUÊTE 2015 SUR LES DONNÉES 2013

15 TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX

Auvergne, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Aquitaine, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Centre, Normandie (Eure)

2090
CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CNAF EN 2013



1415
CENTRES SOLLICITÉS

90%
ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



42 000 SALARIÉS

33 PAR CENTRE EN MOYENNE
17 ETP EN MOYENNE



21 000 HABITANTS
ASSOCIÉS À L'INSTANCE DE PILOTAGE
17 PAR CENTRE EN MOYENNE



43 000 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 15 territoires pilotes¹, soit 57 départements.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

En Île-de-France

En Île-de-France, 317 des 318 centres sociaux ont répondu à l'enquête. À l'occasion de rencontres régulières, les Caf et les fédérations des centres sociaux ont analysé les résultats et produit ce livret. Puisse ce document accroître votre connaissance d'acteurs de proximité en phase avec des préoccupations d'habitants du territoire régional.

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

**Auvergne, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Aquitaine, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Centre, Normandie (Eure)*